

Commune de La Boissière-Ecole

La Bassoria
Mars 2009 - n° 27

Directeur de la publication :
Anne-Françoise GAILLOT

Comité de rédaction et
Commission communication :
Anne Coër (responsable), Thierry Djellab,
Marie-Alice Peyrat, Nathalie Surin,
Christophe Sanchez

Illustrations : La Bassoria

Mairie de La Boissière-Ecole
tél : 01 34 85 01 25
fax : 01 34 85 07 24
web : mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr



A noter

• **Etat civil**

Naissances

Fabien, Dominique TRICARD, né le 02/01/09.

Souleymane, Franz DEREUX, né le 28/01/09

Siméon, Adrien DEREUX, né le 28/01/09

Décès

MAHE, Robert, Alfred, décès constaté le 29/01/09.

OUVERTURE MAIRIE

Permanences secrétariat
Mardi, Jeudi et Vendredi
8h30 à 9h30-16h30 à 17h30
Mercredi et Samedi
10h00 à 11h00

OUVERTURE EPICERIE

Du Lundi au Vendredi
7h30 /13h30 et 15h30/19h00
Samedi
8h00 /13h00 et 15h30 /19h00
Dimanche 8h00 à 12h30

OUVERTURE BIBLIOTHEQUE

Mardi : 17h00/18h00
Samedi : 11h30/12h30
(hors périodes de vacances scolaires)

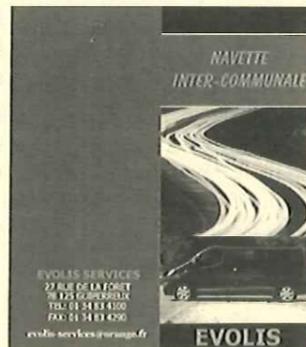
Amicale Des Sports et Loisirs

L'amicale des sports et loisirs et sa section randonnée vous convient à soutenir l'action de l'association DIDOP, aide aux jeunes diabétiques. Elle organise une randonnée pédestre le samedi 4 avril au départ de la salle polyvalente de La Boissière-Ecole. Rendez-vous à 14h00 pour une boucle de 5 à 8 km praticable en famille avec de bonnes chaussures. Un goûter vous sera offert à mi-parcours. Retour prévu vers 18h00. La participation de 5 Euros par personne sera intégralement versée à la recherche sur le diabète.

Un service de navette

Ce service de navette intercommunale propose des transports adaptés avec une assistance aux personnes tout au long de la mise à disposition du véhicule. (Elle est destinée aux personnes isolées et/ou sans moyen de locomotion afin d'avoir accès à différents services publics, commerces et centres commerciaux)

Pour plus de renseignements :
Evolis 01.34.83.41.00 / 0 650 777 627
evolis-services@orange.fr
27 rue de la forêt 78125 GUIPERREUX



Amicale Des Sports et Loisirs (suite)

L'amicale des sports et loisirs de La Boissière-Ecole ne se contente pas de vous faire marcher, elle espère aussi vous faire danser Samedi 4 avril, après un peu de repos suite à la randonnée, nous organisons une soirée dansante. Vous pourrez vous restaurer (dîner payant) et vous amuser en musique. Cette soirée est ouverte à tous. Pensez à vous inscrire à l'avance. Le tarif du repas vous sera communiqué ultérieurement. Pour tous renseignements contactez le site de l'amicale. www.aslbe.fr

Théâtre à La Boissière

L'Ecole du Pire revient cette année avec une pièce de JM Brochu « Amazonia.com » Représentations le Samedi 16 mai 2009 à 20h30 et le Dimanche 17 mai à 15h30, en salle de spectacle de l'Ecole Hériot. Réservation possible à l'épicerie Proxi. Tarifs Adultes : 5 euros, enfants jusqu'à 12 ans : 3 euros.

Bibliothèque Florian

La bibliothèque Florian de Rambouillet organise régulièrement expositions, ateliers d'écriture, lecture de contes, concours divers....

Prochaines animations :

- Exposition rencontre : Hamid Tibouci, poète et peintre, du 7 au 25 mars 2009
 - 2^{ème} colloque de philosophie contemporaine, le samedi 28 mars « Autour de la pensée de Paul Ricoeur »
 - Exposition de près de 100 instruments de musique de toutes familles et de différentes régions d'Afrique, du 3 au 25 avril 2009
 - Conte traditionnel africain du collectif « Lézards noirs », le mercredi 8 avril à 15 h
- Bibliothèque Florian, 5 rue Gautherin, 78120 Rambouillet 01 61 08 61 10

LA BASSORIA

EDITO

Les quatre mois écoulés furent riches en événements :

- Les vœux qui ont réuni plus de cent personnes autour des différents intervenants de la commune et de la CCPFY. Ce fut l'occasion de remercier les équipes avec lesquelles je travaille depuis maintenant presque une année et le moment de se serrer autour de projets communs. Aussi, j'ai le plaisir de vous annoncer que la fête de l'été devrait rassembler le 27 juin 2009 la majorité des associations qui œuvrent au sein de notre village pour vous proposer toute la journée des animations. Les bonnes volontés qui seraient désireuses de nous aider pour faire de ce jour une grande fête sont invitées à se faire connaître.

- Le début des travaux sur la D71 qui devraient, une fois finis, donner une autre vision de la « périphérie » de notre village et permettre le cheminement des piétons en toute sécurité.

- Le recensement qui a été mené de main de maître par nos deux agents recenseurs Lydie FINCO et Jean-Pierre REGNIER épaulés d'une coordonnatrice de choc Marie-Alice PEYRAT (conseillère municipale). Ils ont recueilli la quasi-totalité des informations en moins de trois semaines grâce à votre diligence. Merci à vous car au-delà du geste civique que représente le recensement ce sont les finances de notre commune qui sont directement impactées par sa bonne réalisation.

- La neige et le froid qui s'ils ont généré problèmes de circulation et absence de chauffage dans les bâtiments communaux nous ont surtout offert de merveilleux paysages que nous ne sommes pas prêts d'oublier... A venir maintenant les beaux jours, le vote du budget et l'étude sur l'aménagement de notre centre village pour lequel nous recevons actuellement architectes et maîtres d'œuvre. Affaires à suivre...

AF Gaillot

Les travaux, bientôt la fin?



Depuis bientôt presque deux mois, des travaux de rénovation subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 2.3 M€, ont été entrepris sur la RD 71 sur une portion allant du croisement RD80/ RD 71 jusqu'à Condé-sur-Vesgre.

En ce qui concerne notre commune, ces travaux donnent lieu, en partant du croisement RD 80/RD 71, aux aménagements suivants :

- Pose de caniveaux sur les deux côtés et ce jusqu'à la ferme de la Tremblaye.
 - Création d'un chemin piétonnier le long du champ.
 - Création d'un arrêt bus devant la ferme, conforme aux normes en vigueur et donc accessible aux personnes handicapées.
 - En entrant dans le village, création de trottoirs sur les deux côtés, bitumés et élargis sur le côté bâti.
 - Création d'un rond point au croisement RD 71/ rue des Ecoles, avec suppression du bac à fleurs existant
 - Suppression du stop.
 - En continuant vers l'école Hériot, création de trottoir bituminé du côté bâti avec aménagement de l'arrêt de bus conformément aux normes en vigueur.
 - En sortant du village, pose de caniveaux et création de trottoirs ;
- Bien évidemment les problèmes existants de récupération et de collecte des eaux pluviales seront corrigés.

Les désagréments consécutifs à ces travaux dont vous voudrez bien nous excuser, en particulier mise en sens interdit de la rue du Clocher, sont dus aux contraintes (électricité, arrivée d'eau, évacuation des eaux usées etc.) imposées par l'entreprise.

Les matériaux, pavés et terre végétale entreposés sont destinés aux finitions du chantier et non mis à la disposition du public.

La Boissière sous la neige...



Cet hiver nous aura surpris par ses épisodes neigeux, voici quelques clichés de notre commune sous la neige et la glace...

Rappels

● Scolarité

Inscriptions en maternelle pour la rentrée 2009/2010: Parents, pensez dès à présent à inscrire en mairie votre ou vos enfants entrant en maternelle à la rentrée prochaine.

● Prochaines manifestations du comité des fêtes:

28 mars 2009

Soirée Cabaret, avec l'humoriste et l'imitateur Bruno Blondel

Menu : Apéritif, buffet

froid, dessert, café

Repas sur réservation :

Adulte 25 euros

Enfant de moins de 12 ans
8 euros

Places limitées, merci de vous inscrire rapidement. S'adresser à Sonia : Proxi sse de la Boissière-Ecole ou à Mme CLAIR : Secrétaire du Comité des Fêtes par tel. 0134850200

12 avril 2009 : Chasse aux œufs.

16 mai 2009 : Goûter animé enfants.

27 juin 2009: Fête de l'été (organisée conjointement par le comité, l'asbe et l'école des Chanterelles).

● Information métiers du paysage de l'élagage et de l'environnement:

Journée portes ouvertes du CHEP (Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion), le samedi 14 mars et samedi 16 mai 2009 de 9 heures à 18 heures. Vous y trouverez des informations sur les formations professionnelles, les travaux et réalisations des élèves avec visite des locaux, roseraie, arboretum...

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de la Forêt de Rambouillet : SIAEP

Ce syndicat est composé d'élus des communes ou de délégués, qui ont en charge la gestion des installations du réseau d'adduction desservant les communes. Ces installations sont constituées principalement des forages, des réservoirs ainsi que l'ensemble des canalisations formant le réseau de distribution.

Il a été créé le 6 juin 1939 entre 14 communes, arrivant au nombre de 16, le 16 mars 1941. C'était le Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable de la Forêt de Rambouillet.

Un avant projet général et un projet de travaux de captage sont adoptés mais la guerre ne permet pas la réalisation de ces travaux.

Le 17 octobre 1946, la décision est prise de faire réaliser des forages.

A ce jour, le syndicat gère 8 forages et 10 réservoirs. Il est d'une superficie 23 938 ha avec 270 km de canalisations et une population de 12018 habitants en résidence principale.

Le bureau syndical est composé de 6 commissions :

Appel d'offres, Branchement plomb, Finance, Travaux, Qualité de l'eau, Communication.

L'Affermage est concédé à la société Véolia, dont vous pouvez consulter le site internet www.service-client.veoliaeau.fr

Le site internet du SIAEP est aujourd'hui créé : www.siaepfr.fr

Le changement des canalisations en plomb a débuté, notamment au niveau des voiries en travaux. Il est échelonné sur plusieurs années. Pour les personnes qui sont ou vont être concernées, Véolia vous informe et surtout **demande votre présence pour un état des lieux personnalisé avant travaux**. Ne négligez pas ce rendez-vous, il est important.

Le changement des canalisations en plomb se fait par introduction dans la canalisation d'une gaine souple conforme aux normes sanitaires ainsi que le transfert de votre compteur d'eau sur la rue.

Les élus, délégués aux SIAEP (Mme SURIN et M. LE MENN) sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire en mairie.

Mandat de protection future

Les notaires communiquent certains bulletins d'informations en mairie. Le dernier concerne le mandat de protection future, dont la mise en œuvre permet à toute personne d'anticiper les conséquences futures de son éventuelle inaptitude, provoquée par l'altération éventuelle de ses facultés mentales.

En bref :

-Ce mandat permet de désigner une personne qui vous représentera pour le cas où vous ne pourriez plus gérer seuls vos intérêts personnels et / ou patrimoniaux.

-Il peut être général ou restreint à certains actes

-Le mandataire est librement choisi par vous-même

-Le mandat peut être établi par acte notarié ou être rédigé par vous-même par acte sous seing privé.

-Le mandat ne prend effet qu'à compter du jour de la remise par le mandataire au tribunal d'instance compétent d'un certificat médical d'inaptitude émanant d'un médecin agréé.

Vous pouvez également conclure un mandat de protection future « pour autrui » si vous êtes le dernier parent vivant. Il permet d'assurer la protection des intérêts de votre enfant mineur ou majeur handicapé (le mandat est alors obligatoirement établi par acte notarié).

Avant toute décision en la matière, il vous est conseillé de consulter un notaire.

L'histoire du club des seniors

Le club des seniors a été créé en mai 2003 par Mme Rolande Nuvolone à la demande du maire, M. François Heiliger, dans le cadre des activités du CCAS.

Les premières réunions ont eu lieu dans le bâtiment préfabriqué dépendant de l'école et situé derrière la bibliothèque. A l'usage, le site se révéla peu confortable ...

Début 2005, nous avons rencontré M. Heiliger (Maire) pour lui demander l'accès à une salle plus agréable, par exemple la salle d'activité toute neuve. Cette demande fut refusée pour cause de réservation aux activités scolaires. Par contre, M. Heiliger (Directeur de l'école Hériot) nous proposa une salle du château, suffisamment grande et pratique pour héberger notre activité, ce que nous avons accepté avec reconnaissance. Cette autorisation a été renouvelée par la nouvelle Direction de l'école à qui nous adressons nos remerciements.

La première réunion au château eut lieu le 22 avril 2005.

Depuis cette date, les rencontres se sont poursuivies une fois par mois (sauf juillet, août et décembre) : en général il s'agit d'un goûter précédé de discussions et de jeux (scrabble belote, pétanque, promenades dans le parc (si le temps le permet) mais il existe d'autres formules : buffets, pique-nique au bord de l'étang, barbecues ...

L'assistance moyenne aux goûters varie entre 15 et 20 personnes en fonction des disponibilités de chacun, la dernière formule buffet a accueilli 24 personnes en juin 2008.

L'association

Depuis le 19 novembre 2008, date de parution au journal officiel, le club est devenu une association. Le bureau se compose d'un président, d'une vice-présidente : Mme Rolande Nuvolone, d'un trésorier : M. Michel Totey et d'une secrétaire Mme Nelly Millard. Le 24 janvier le club compte 24 inscriptions réalisées plus 5 prévues.

Le président de l'association : André Saccenti.

Zoom association ...



Société de chasse de la Boissière-Ecole

La société de chasse existe depuis quelques décennies. Elle est composée d'un bureau avec son président, son vice-président, son trésorier, son secrétaire et ses membres. Les chasseurs sont des sociétaires (personnes de la commune) ou des actionnaires (personnes extérieures à la commune).

Comment fonctionne une société de chasse ?

Nous louons l'ensemble du territoire à des agriculteurs, des particuliers sur une année. Nous y chassons pendant 5 mois et le reste du temps nous nous occupons des aménagements, réalisons des comptages de nuit, assistés par la FICEVY (Fédération interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines) afin d'avoir une idée de la population de certains gibiers sur notre commune. Selon le résultat des comptages, la FICEVY nous attribue un certains nombres de bracelets (grands animaux, lièvre autorisés à prélever).



Photos François Gervaux



La saison de chasse débute le dernier dimanche de septembre et se termine le 28 février.

Nous chassons une dizaine de samedis et tous les dimanches durant cette période.

En fin de saison de chasse, le Président organise un repas (qui se déroule en janvier) afin de réunir chasseurs et non chasseurs.

Toute l'année, nous avons des personnes assermentées notamment des piégeurs qui sillonnent les chemins, surveillent le territoire.

Nous pouvons également intervenir lors de collisions avec de gros animaux sur la commune avec le soutien de la Mairie.

Les personnes possédant un poulailler et pouvant connaître des désagréments avec les renards ou autres nuisibles peuvent faire appel à nos piégeurs !

Le Président

En bref

● Atelier Chant

L'association « L'abeille et la Lyre » propose un atelier chant le samedi matin pour les adultes (9h30/10h30) et les enfants (11h00/11h45). Pour plus de renseignements :

L'abeille et la Lyre
Association de loi 1901
8 chemin du passoir
78125 LA BOISSIERE
ECOLE

0134850028

abeil-

le.et.la.lyre@hotmail.fr

● Course cycliste de Mittainville

Une épreuve cycliste « le Prix du Conseil municipal », organisée par la Fédération sportive et gymnique du travail « le Prix du conseil municipal », traversera la Boissière le dimanche 26 avril 2009 vers 9h10 (Mittainville-Ecole Hériot- La Queue Noire-La Hauteville). Tous les encouragements sont les bienvenus !

● Information phytosanitaire

L'association « Jardiniers de France », en partenariat avec l'agence de l'eau, organise sa première réunion d'information. Elle aura pour thème « Jardiner au naturel... Pesticides, comment s'en passer? ». Elle se déroulera salle du marais, le 3 avril 2009 à 20h30 à Poigny.